Lettre d'information des habitants d'Houplin-Ancoisne
www.houplin-ancoisne.fr

# le fil

#N°4
OCTOBRE 2021

# HOUPLIN-ANCOISNE

**P 4-6 / Dossier**
Mieux vivre ensemble

**P 7 / Portrait**
Aurélien Flinois, boulanger en Or

**P 8 / La parole aux associations**
L'USHA

# édito de Mme la Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

La saison estivale est derrière nous et j'espère que malgré l'épidémie qui continue de sévir sur notre territoire, vous avez pu profiter de bons moments en famille et entre amis.

La vie sociale a pu renaître progressivement permettant à la municipalité et aux associations de se retrouver et de partager des moments de convivialité qui nous avaient tant manqués (la fête de la musique, le 14 juillet, les braderies, la nuit des bibliothèques).

Chacun a retrouvé ses activités quotidiennes. La rentrée des classes s'est effectuée normalement et nos enfants ont vite retrouvé leurs marques. N'ayant pu être présente pour les accueillir lors de cette rentrée, je souhaite la bienvenue aux enseignants, enfants et personnel des écoles.

Je sais que cette rentrée reste marquée par la covid 19 et vous rappelle que le sens des responsabilités individuelles de chacun est primordial.

En juillet, j'ai souhaité rencontrer les houplinoises et houplinois sous la forme d'un café citoyen (rencontre avec les élus et la population) afin de nous présenter et parler de nos actions passées et futures.

Cette rencontre a été un franc succès pour tous et nous encourage à ne pas perdre le cap de nos actions. Nous renouvellerons ces temps d'échanges qui ont été très bien perçus.

Je suis toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien ainsi que les élus de la majorité, mais je ne suis pas magicienne, je m'efforce de faire au mieux pour chacun en restant réaliste.

L'intérêt général demeure mon fil conducteur et guide les arbitrages que la municipalité met en place.

La vie reprend son cours, la fin d'année devrait être riche en animations et spectacles, soyons optimistes tout en restant prudents.

**Rendez-vous pour notre prochain café citoyen le 13 novembre 2021.**

# une équipe en action

Depuis un an, le cumul de difficultés n'a fait que renforcer la détermination de vos élus qui se sont immédiatement mis au travail. Tout n'est pas encore visible, mais les premiers résultats sont là.

## Écoles

Nous avons mis fin au rêve irréalisable d'une école centralisée, et nous n'avons pas fini d'avoir à payer pour cet échec. Tout converge vers un projet d'école sur chacun des bourgs de notre commune : praticité pour les parents et enfants, répartition de la circulation automobile, souplesse.

## Budget

Depuis 2018, les charges de la commune sont supérieures aux recettes. Il est évident que la situation ne pouvait perdurer puisque l'essentiel des charges, dues au personnel, est incompressible. La décision d'augmenter les recettes, par conséquent les impôts fonciers, aurait dû être prise dès cette époque. Il nous est revenu la décision de sauvegarder l'équilibre financier de la commune et d'éviter une éventuelle mise sous tutelle. Nous avons aussi entrepris d'assainir au maximum les dépenses récurrentes.

## Solidarité

Le CCAS a maintenant une équipe d'une vingtaine de bénévoles qui apportent leur aide et leurs compétences dans différents domaines : distribution des colis de Noël, présence pour les collectes de la banque alimentaire, participations aux animations à destination des aînés, etc.

Le vestiaire solidaire évolue et devient « La friperie du village » : c'est gratuit et ouvert à tous !

Pour l'habitation, l'adjointe au logement reçoit tous les demandeurs de la commune et participe aux commissions d'attribution des logements sociaux, quel que soit le bailleur.

## Voirie

Un programme ambitieux de rénovation élaboré avec la MEL a commencé et doit continuer dans les prochaines années. Des reconstructions de trottoirs sont déjà réalisées dans les rues du Chartreau, de la Neuve Voie, Roger Salengro (une partie) et Guy Moquet. Dans ce dernier cas, une reconstruction complète de la chaussée a été réalisée entre les rues Marcel Bertrand et Max Dormoy. Avant la fin de cette année, d'autres rues seront concernées par des reconstructions de trottoirs, rue Jean-Baptiste Lebas, rue Pasteur, rue Jean Jaurès entre le 148 et le débouché de la rue des Roses.

## Bâtiments

Des travaux de réparation de toiture se déroulent à la salle des fêtes et aux écoles.

8 juillet et 11 août 2021

### DES ANIMATIONS POUR NOS AÎNÉS

Le mois de juillet rimait pour nos aînés avec activités, pourquoi en serait-il autrement en août ? Après le 8 juillet, le 11 août : trois tables étaient constituées pour jouer à la belote, au SkipBo ou aux chevaux. Ambiance sympathique garantie autour de ces activités.

Le but de ces après-midis est à nouveau atteint : des rencontres, des échanges, du plaisir, un bon moment passé ensemble autour d'un jus de fruits, d'un biscuit et d'eun 'goutte eud jus, et voilà une après-midi agréable passée ensemble.

Août 2021

### UN CORDONNIER À L'HONNEUR

Dans notre numéro précédent, nous avions souligné l'excellence technique et l'exemplarité de la formation apportée aux jeunes, que prodigue notre cordonnier, Olivier MESTAG. Ce maître artisan a été récemment lauréat Star & Métiers 2021, Grand prix de l'innovation 2021.

Félicitations !

Juin 2021

### REMISE DE CALCULATRICES

La municipalité a offert a chacun des élèves de CM2 de nos écoles des calculatrices qui leur feront bon usage au collège. Quant aux élèves de grande section, un dictionnaire leur a été offert pour leur entrée au CP.

4 juillet et 29 août 2021

### BRADERIES DE L'ÉTÉ

La braderie de l'APEH, comme celle des « donneurs de sang », ont connu des conditions météorologiques très défavorables. Néanmoins, l'APEH est satisfaite d'avoir pu collecter des fonds pour l'école Victor Hugo. L'association des « donneurs de sang » a pu préserver le volume d'exposants, ainsi que la fréquentation du public.

14 juillet 2021

### CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Afin de commémorer le 14 juillet 1789, la Municipalité a donné rendez-vous à la Population. Deux gerbes ont été déposées aux monuments aux morts d'Ancoisne et d'Houplin. L'Association « L'Hirondelle » nous a proposé un lâcher de pigeons avant que les habitants ne soient invités à rejoindre la salle des Fêtes. À 11h30, devant près d'une centaine de personnes, deux discours ont été lus. Le premier propos lu par M. Francis LEFEBVRE, Conseiller Municipal délégué aux Fêtes et Cérémonies, était orienté sur les faits historiques et la création de notre hymne national. Le second lu par notre Maire faisait écho aux tristes événements liés au terrorisme et en particulier l'attentat de Nice, il y a précisément 5 ans, et par là-même, a tenu à saluer le rôle des forces de l'ordre. C'était l'instant de la remise des médailles du travail à 8 de nos concitoyens avant d'inviter tous les participants à lever le verre de l'amitié.

# RENTRÉE 2021 : DU NOUVEAU DANS LES ÉCOLES DE LA COMMUNE

**La municipalité modernise ses services et facilite les démarches des usagers. De même, elle agit pour les familles les plus modeste en baissant le prix du repas de cantine.**

Grâce au nouveau portail famille accessible en ligne, les parents peuvent inscrire ou annuler les présences de leurs enfants aux services de garderie périscolaire, réserver les repas, payer leur facture et gérer leur compte. Ce service est accessible 24h/24 sur ordinateur, tablette ou téléphone, **un vrai gain de temps pour les parents !** Il sera étendu aux réservations des centres de loisirs en 2022. L'arrivée de ce portail famille modifie les usages. Ainsi, les garderies sont maintenant facturées au quart d'heure de présence et le goûter est offert aux enfants : **une facturation au plus juste pour les familles.**

Le déploiement du portail famille s'intègre dans un projet global de « Portail Citoyens », première étape dans le développement des services numériques visant à simplifier les formalités administratives et quotidiennes de tous les Houplinois. Il sera suivi de la mise en ligne du nouveau site Internet de la commune. Celui-ci bénéficiera des dernières innovations en termes de proposition de contenu, tout en respectant la réglementation en vigueur sur l'accessibilité, le RGPD et la saisine par voie électronique.

### LE REPAS À UN EURO

En application de l'une des mesures de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'État a élargi son soutien aux communes rurales pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€. La municipalité a pu signer une convention avec l'État en juillet dernier et ainsi bénéficier de subventions afin d'offrir des repas à tarifs réduits aux familles dont le quotient familial est inférieur à 1500. **Un allègement des factures toujours bienvenu !**

# MIEUX VIVRE ENSEMBLE : LES BONS USAGES...

**Il n'est pas possible de vivre au sein d'une collectivité sans adopter des règles de vie commune, pour le confort et le respect de tous. La plupart des habitants le comprennent et se soucient de ne pas gêner les autres par leur comportement. Pour tous les autres, voici quelques rappels de situations qui peuvent entraîner une sanction*.**

### BRUITS

Les sources à l'origine de troubles du voisinage peuvent être multiples : deux roues à échappement pétaradant, musique trop envahissante, débordement de fêtes, chiens enfermés qui hurlent en permanence, etc. Si le tapage nocturne est bien connu pour être condamné, le tapage diurne peut l'être tout autant.
Rappelons les règles, en usage au sein de la commune, qui sont confirmées par un arrêté récent : les travaux, les tontes, les tailles, et toutes autres sources de nuisance sonore ne sont tolérées en journée que dans des horaires précis :

> La semaine de 8h à 19h
> Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
> **INTERDITS LE DIMANCHE**.

### DÉBORDS SUR LE DOMAINE PUBLIC

Il est aisé de comprendre que dès qu'une installation empiète sur la chaussée ou le trottoir, elle engendre un risque de sécurité et une gêne pour les autres usagers.
Une autorisation en mairie (une semaine avant) doit **obligatoirement** être demandée pour compléter une demande spécifique : dépôt de benne, échafaudage...





### TRAVAUX SUR VOTRE HABITATION

Toute demande de travaux passe obligatoirement par la mairie (permis de construire, simple demande de travaux, pose d'une clôture, installation d'un abri de jardin, d'une piscine, pose de velux, fenêtres, ravalement de façade...)

### HAIES, POUBELLES, DEUX ROUES

Tous ces éléments ne sont pas les bienvenus sur les trottoirs. Entre les haies qui débordent, les poubelles en stationnement permanent, les deux roues envahissants, pensez à tous les piétons : doivent-ils véritablement prendre des risques et emprunter la chaussée tout en subissant vos négligences ?

### DÉJECTIONS

Nous sommes nombreux à avoir des animaux domestiques, qu'il faut faire sortir pour leurs besoins. En plus de cette contrainte, il faut également ramasser leurs déjections. Imaginez le nombre de personnes qui peuvent subir ce désagrément, sans compter les jeunes enfants qui touchent à tout !

### FILS D'EAU

Pour permettre une bonne évacuation des eaux de pluie, il est demandé de nettoyer, par grattage au besoin, les bordures de trottoir qui permettent à l'eau de s'écouler rapidement, sans stagner, sans s'étendre, sans inonder abords et chaussée.

***L'essentiel de ces rappels à la citoyenneté font l'objet d'arrêtés municipaux, passibles d'une amende de 35€.**

# ... LES NOUVEAUX PROJETS...

### SITE INTERNET

Le site de la commune existe, chacun peut vérifier chaque jour son utilité. Afin de bénéficier des dernières innovations en termes de proposition de contenu, tout en respectant la réglementation en vigueur, un chantier de restructuration du site Internet devrait déboucher à l'horizon 2022.

En sus d'une image plus moderne, ce nouveau site Internet apportera de nombreux services et applications concrètes pour la population, s'intégrant dans un projet plus global de portail Citoyens.

### JARDINS COMPLICES

L'objectif est de faire se rencontrer ceux qui ont un potager, un bout de terre, à l'abandon, et ceux qui aimeraient trouver un terrain pour cultiver. Pris par l'âge, la maladie ou tout autre empêchement, certains sont désolés de ne plus pouvoir travailler leur sol. À proximité, se trouvent d'autres personnes, qui déplorent ne pouvoir s'adonner aux joies du jardinage.

Le projet est de faciliter leur rencontre, puis de privilégier les échanges : faire naître une complicité, s'accorder sur les plantations et semis, organiser le partage des récoltes...

Ces étapes ne poseront pas problème, si la confiance s'est installée ! Pourquoi pas en devenir un lieu privilégié pour le transfert de savoirs qui disparaissent ?
Contact : 03 20 90 05 52 (Mairie).

### GARDES TEMPORAIRES D'ANIMAUX

Tout maître d'un animal domestique a connu un jour cette difficulté : il sera absent un moment, pour un week-end, pour une hospitalisation, pour quelques jours... Et ne peut emmener son animal favori. Que faire ? Si la famille est proche, une solution est souvent trouvée, mais pas toujours. Et pour tous les autres ?
La municipalité va mettre en étude un dispositif qui favoriserait les échanges entre les personnes susceptibles d'offrir un hébergement et de bons soins pour nos amis à 4 pattes, et ceux qui doivent s'en séparer pour quelque temps.
Contact : 03 20 90 05 52 (Mairie).

### CAFÉ CITOYEN

Début juillet, la municipalité a inauguré avec succès une formule de rencontre avec les habitants de la commune : le café-citoyen. Madame la maire, les adjoints, certains élus étant présents, ce type de rencontre informelle favorise le dialogue direct, chacun se trouvant un interlocuteur pour exprimer un souhait, soumettre un projet, porter une réclamation... Ou simplement baigner un peu plus dans les problématiques de la commune, la complexité des réglementations, les perspectives et défis à venir. C'est donc une formule qui sera renouvelée, sur des sites différents, pour rester au contact des habitants.

**Notre prochaine rencontre est fixée au 13 novembre**, précisions d'heure et de lieu à venir.
**Retenez la date !**

### LA FRIPERIE DU VILLAGE

Tous les premiers jeudis du mois, la friperie du village vous ouvre ses portes de 14 à 16h au 148 rue Jean Jaurès. Vous pouvez y déposer les vêtements dont vous n'avez plus l'usage et repartir avec d'autres, c'est entièrement gratuit et ouvert à tous, sans condition de ressources. Toutefois, la friperie n'est ni le relais, ni la ressourcerie et ne remplace en aucun cas les encombrants. Nous recherchons :

> des vêtements et chaussures propres et en bon état
> des pulls, blousons, manteaux
> du linge de toilette.

**Nous ne prenons pas** : les déguisements, robes de mariées, costumes d'homme, la vaisselle, les ustensiles de cuisine, les vases, les éléments de décoration.
**Ouverture le jeudi 4 novembre**

# ... INITIATIVES EN COURS ET À VENIR

Les initiatives se multiplient, les projets se concrétisent, l'action reprend ses droits. Voici un petit panel de réalisations qui ont vu le jour ou sont sur le point d'éclore.

### FÊTE DES VOISINS

Malmenée ces dernières années, à cause de la crise sanitaire, initialement prévue fin mai, cette fête risquait de disparaître ou de se diluer dans de petits pots entre voisins immédiats. Cette dernière a été reportée au 24 septembre. Le manque de recul aura entravé les initiatives les plus ambitieuses. Mais c'est un bon début et nous espérons tous que 2022 deviendra un millésime épanoui, et fameux !

### NUIT DES BIBLIOTHÈQUES

Il en est de même pour cette manifestation : celle prévue en mai a du être annulée, celle d'octobre se déroule alors que nous mettons sous presse. Elle aura pour thème « La musique, un langage universel qui nous rassemble tous ». Notre équipe de la médiathèque a mis en place un atelier gratuit « Le labo des histoires ». Un sujet fédérateur et sympathique !

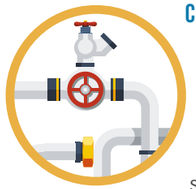

### CANALISATIONS

Noréade interviendra sur les canalisations d'adduction d'eau potable, rue Jean Jaurès fin 2021 entre l'église et la place Léon Blum, et courant du 1er semestre 2022, entre la place Léon Blum et la place Serrurier. Cette prestation est le résultat d'une coordination entre différents concessionnaires, en primeur d'une intervention en voirie plus importante de la MEL en 2023. Bien entendu, nous reviendrons vers vous dès que nous aurons connaissance des dates officielles d'intervention, et des contraintes qui en découleront.

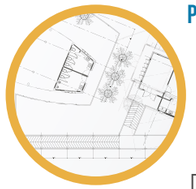

### PLAN LOCAL D'URBANISME

Au terme d'une étape de diagnostic, une révision de ce Plan Local d'Urbanisme métropolitain va entrer dans une phase de redéfinition complète de ses objectifs. De nouvelles règles verront le jour. Nous y reviendrons également.





# RENCONTRE AVEC AURÉLIEN FLINOIS, NOTRE BOULANGER EN OR !

**Le Fil est allé à la rencontre du couple de boulangers de la commune. Installés depuis plus de dix ans sur la commune, Aurélien et Claire FLINOIS sont bien plus que les boulangers du village.**

**Pourquoi avoir choisi de vous installer à Houplin-Ancoisne ?**
Pour notre première installation, nous voulions trouver une boulangerie qui nous offrait une convivialité et une proximité que l'on ne trouvait pas dans les grandes villes. Notre choix s'est porté sur Houplin-Ancoisne en octobre 2010. Onze ans plus tard, c'est chaque jour cinq personnes qui fabriquent, dont une pâtissière et trois apprentis, plus trois personnes qui vendent dans le magasin. Nous avons trouvé ce que nous cherchions. Ici, nous vivons, nous habitons, nos enfants fréquentent les écoles. Nous ne sommes plus juste des boulangers !

**Comment cela s'est-il passé pour obtenir le label « Artisan en or » ?**
Très simplement : l'organisme pose certaines exigences, nous allions déjà au-delà ! Il faut au minimum 80% de fabrication maison, nous sommes à 100%. Respecter certaines procédures, nous les appliquions déjà. Seule contrainte, écrire systématiquement ce que nous faisions.

**Cette distinction est très sélective. Avez-vous constaté des retombées ?**
Pas directement, toutefois certains clients sont rassurés. L'essentiel, c'est la reconnaissance de la qualité de notre fabrication. Nous avons trouvé le meunier qui répond à nos aspirations : farines Bio en majorité, blés français cultivés à proximité, accompagnement qualitatif. Sur les sacs de farine, il n'y a pas 36 ingrédients ! C'est le boulanger qui fait le pain, pas la farine ! Mais il y a clairement un déficit de compétences pour travailler ces produits qui sont plus exigeants et plus intolérants. Formateurs, démonstrateurs, intervenants, viennent compléter l'enseignement que je prodigue à mes apprentis.

**La crise sanitaire a-t-elle eu des répercussions sur votre travail ?**
D'emblée, nous avons voulu protéger nos clients, notre personnel, notre famille. Constamment, nous avons été attentifs et respectueux des consignes. Tout notre personnel est vacciné. Nos locaux ont été adaptés pour fournir une meilleure sécurité, et nos pratiques de vente également : plus aucun pain n'est livré sans être emballé. C'est d'ailleurs un regret, puisque nous avions initié une campagne « Zéro emballage inutile » qui nous tenait à cœur, puisqu'elle conciliait écologie et économies. Elle a due être interrompue, sans doute la reprendrons nous un jour...

# USHA : LA CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE ATTENDRA, PAS LA REPRISE !

**L'Union Sportive Houplin-Ancoisne, notre club de football, est sans doute l'association sportive la plus populaire de la commune. C'est vrai qu'elle est désormais plus que centenaire ! Cet âge respectable lui confère une notoriété certaine, pas seulement dans les milieux footballistiques.**

Créé en 1921, le club n'a pu dignement fêter ce prestigieux anniversaire cet été : toutes les célébrations sont reportées à juin 2022.

### LE FOOT POUR TOUS

Loin de paraître son âge, le club est en pleine santé : environ 175 joueurs ont repris le chemin des terrains, dès 5 ans et jusqu'aux seniors vétérans. Ils pourront s'exprimer, balle au pied, toute la saison au travers des 9 équipes qui sont inscrites en championnat.
L'écrasante majorité des inscrits habite la commune, quelques-uns viennent des environs. Le club n'impose aucun niveau de pratique, n'effectue aucune sélection. La règle d'or est « Le foot pour tous ! ».

C'est pour cette raison également, que l'USHA a accueilli depuis très longtemps les féminines. Les plus jeunes pratiquent leur sport en commun avec les garçons. À partir des U15, elles deviennent autonomes. Une équipe seniors femmes pratique en compétition le football à 7, avec des résultats encourageants.

Si le recrutement ne se veut pas élitiste, l'ambition reste présente : l'équipe 1re s'est vue doter d'un entraîneur fédéral, Chris Kanda, qui apporte savoir, motivation, et rigueur. Ces aspects sont pour lui usuels : il est entraîneur d'un autre club pour lequel les exigences physiques sont maximales, le HA Boxing Club, notre club de boxe.

### LA SAISON 2021/2022 EST OUVERTE !

D'ordinaire, la licence est déjà bon marché à l'USHA, mais plus encore cette année : la direction a opté pour une réduction exceptionnelle de 50 % sur la cotisation, puisque la crise du Covid avait interdit toute compétition de football, durant plusieurs mois. Tarifs avantageux ne signifient pas formation et encadrement au rabais : le club compte une vingtaine de bénévoles, qui ont tous suivi et validé le cursus officiel de la fédération. Chaque année depuis 5 ans, le club a souscrit un contrat de Service Civique, qui apporte une aide précieuse. Les installations ne sont pas en reste, outre les terrains sur Houplin et Ancoisne, le club loue en partage au CREPS de Wattignies l'occupation de terrains synthétiques durant la période hivernale. Cela préserve les organismes des joueurs, tout autant que les pelouses !

Le premier encouragement de la saison a été vécu début septembre : la 7e édition du Challenge U10 a connu un très net succès : plus de 160 jeunes joueurs, plus de 400 personnes réparties dans le stade au cœur de l'après-midi ensoleillé. **Gageons qu'il y en aura bien d'autres...**

**Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.**

## AVEC VOUS, CHANGEONS DE CAP !

**Un an de harcèlement**

Voilà déjà une année que les élus de la majorité œuvrent sans relâche pour le bien-être des habitants et la modernisation des services à la population.

Nous sommes fiers du chemin parcouru, et ce malgré les actions menées par un ancien maire. Bien que s'autocongratulant de « maire honoraire », il déshonore ce titre en cherchant à bloquer le fonctionnement des services en multipliant les courriers aux multiples questions, les demandes de pièces administratives et les recours auprès du Tribunal Administratif. Tout ceci a un coût humain pour y répondre et financier (frais d'avocats) pour la commune et finalement pour vous et ce pour sa seule vanité.

Nous restons déterminés, il ne nous détournera pas de notre mission et des projets à développer.

## RASSEMBLER, RÉINVENTER, DYNAMISER

Une nouvelle année scolaire a débuté, avec des protocoles sanitaires semblables à ceux de juin.

C'est à nouveau l'inquiétude omniprésente pour parents et enseignants, et pour les enfants, un manque de sérénité qui nuit à leurs apprentissages.

Nous espérons qu'avec l'avancée de la vaccination et le respect des règles sanitaires mises en place, les enfants d'Houplin-Ancoisne pourront cette fois, profiter d'une année scolaire complète.

## POUR UN VILLAGE UNI ET RESPONSABLE

En cette rentrée 2021, nous tenons à saluer la mise en place au niveau communal, du dispositif gouvernemental concernant la cantine à 1€ pour une durée de 3 ans. Cette disposition que nous avons approuvée lors du conseil municipal du 5 juillet dernier, devrait permettre aux enfants des familles les plus modestes de la commune, de manger à la cantine pour 1€ maximum.

De même, nous resterons vigilants sur le projet scolaire estimé à ce jour à 8,4 millions d'euros hors taxes soit 10 080 000€TTC et dont sa réalisation pourrait engager les finances de notre commune pour plusieurs décennies. Contact : elus.villageunietresponsable20@gmail.com

Bonne rentrée à tous. Prenez soin de vous, de vos proches.

Michèle Nomberg et Sébastien Bocquillon.

## LA VIE SUIT SON COURS : CHANGEMENT AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Des obligations familiales renforcées, qui s'ajoutent à une activité professionnelle très prenante, ont conduit notre conseiller municipal, délégué à la communication, Nicolas COUVREUR à présenter sa démission. La municipalité a pris acte de cette volonté. Notre Maire, comme l'ensemble de ses collègues, regrette son départ. Militant discret, mais très efficace, il s'était impliqué dès les premières heures de notre campagne électorale. Il avait également assumé avec brio les responsabilités liées à l'information, au sein de la municipalité. Comme le veut la loi électorale, le premier de la liste majoritaire qui ne siège pas, est appelé à le remplacer : **Nicolas MARCHAND intègre donc le Conseil Municipal dès à présent**. Nicolas est le jeune dirigeant d'une entreprise, spécialisée dans la rénovation de façades. C'est donc, une nouvelle aptitude qui vient enrichir votre Conseil Municipal.

**La délégation à la communication sera reprise par Delphine Ruscart**, déjà bien connue des parents d'élèves.

## BANQUE ALIMENTAIRE DU NORD

La prochaine collecte nationale aura lieu les **26 et 27 novembre 2021** au Carrefour Express.

Cette collecte consiste à rassembler des vivres non périssables (conserves, pâtes, sucre, aliments pour bébé…) auprès des particuliers. Ces produits sont ensuite distribués à des personnes qui sont en grande difficulté dans le département du Nord. **Ce week-end de novembre, vous aurez la possibilité d'aider quelqu'un.**

À Houplin-Ancoisne, 516 kg ont été collectés en 2020, et si nous faisions mieux cette année ?
Merci d'avance !

## NOUVEAU « CONTES ET HISTOIRES »

Petites et grandes oreilles viennent savourer un moment d'évasion, de surprises et d'émotions autour de contes et d'histoires.

> Public : 3 - 6 ans
> Un mercredi par mois de 15h à 15h30
> Gratuit, sur inscription à la médiathèque Marcel Pagnol au 03 20 32 14 96
f.flament@houplin-ancoisne.fr

**Prochaines dates**
> Mercredi 13 octobre 2021
> Mercredi 10 novembre 2021
> Mercredi 10 décembre 2021

**La présence d'un adulte est obligatoire pendant toute la séance.**

## PERMANENCE C.C.A.S.

Mme MASUREL, adjointe aux affaires sociales, assure une permanence au C.C.A.S. tous les lundis matin de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous au 06 85 05 99 88. En cas d'absence, laissez un message avec vos coordonnées, vous serez rappelé(e) rapidement.

## DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Mme MASUREL assure la permanence « logement » tous les jeudis après-midi sur rendez-vous au 03 20 90 05 52

## ÉTAT CIVIL

La réglementation évolue : à partir de maintenant, pour annoncer dans votre bulletin municipal votre pacs, une naissance, un décès ou un mariage, n'hésitez pas à donner votre accord auprès de votre mairie.

## POINT D'ACCÈS AU DROIT

Le Point d'Accès au Droit d'Haubourdin informe, oriente et aide les usagers rencontrant des difficultés administratives et juridiques dans leur vie quotidienne. Différentes permanences sont ouvertes dans le cadre du service (accueil direct, avocat, notaire, diverses associations...). Il fait partie du réseau Point-Justice coordonné par le Conseil départemental d'Accès au Droit du Nord (CDAD 59).

Horaires d'ouverture :
Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, sans rendez-vous.

Accueil physique possible sur rendez-vous.
Tél. 03 20 44 02 90
Courriel : pad@haubourdin.fr

## MÉDIATHÈQUE MARCEL PAGNOL - SERVICE À DOMICILE

Service GRATUIT proposé **une fois par mois** aux personnes dans l'incapacité de se déplacer

Renseignements : f.flament@houplin-ancoisne.fr
Tél. 03 20 32 14 96

www.houplin-ancoisne.fr

le fil / Lettre d'information des habitants d'Houplin-Ancoisne
**Directrice de la publication :** Dominique GANTIEZ • **Crédits photos :** Freepik, équipe municipale • **Tirage :** 1 600 exemplaires • **Impression :** DB Print
Mairie d'Houplin-Ancoisne - 1 Place du 8 Mai 1945 - 59263 Houplin-Ancoisne - Tél. 03 20 90 05 52